

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Matanie tenue le 4 septembre 2024 à 13 h 30 en la salle "Les Ruisseaux" au 2<sup>e</sup> étage de l'Édifice de La Matanie**

**Présences**

Mme Josée Marquis, maire de Saint-Adelme  
M. Gérald Beaulieu, maire de Baie-des-Sables et préfet  
M. Eddy Métivier, maire de Matane  
M. Philippe Savard, maire de Sainte-Paule et préfet suppléant

**Absences**

M. Mathieu Isabel, maire des Méchins

Les membres présents forment le quorum. La séance est tenue sous la présidence du préfet, monsieur Gérald Beaulieu. Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Olivier Banville, est aussi présent. La séance est tenue avec enregistrement audio pour fin de publication.

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
  2. Adoption de l'ordre du jour
  3. Recommandations – Demandes d'aide financière
    - 3.1. FRR volet 2 – PDC collaboration spéciale (Club Les Amoureux de la motoneige – événement 50e Anniversaire)
    - 3.2. MADA – Politique des aînés (Centre d'action bénévole de Matane – projet Expo Café des aînés)
  4. Demande de participation financière – Développement Économique Matanie (DEM) – Coalition Urgence Port de Matane
  5. MADA – Appui au projet de l'École de musique de Matane "Cafés culturels Brioches et musique"
  6. Forum sur le Patrimoine religieux, les 19 et 20 septembre 2024 à Rivière-du-Loup
  7. Gestion des ressources humaines (GRH)
    - 7.1. Démission de Johanne Desjardins du poste de technicienne en gestion financière
    - 7.2. Autorisation d'affichage – Poste de technicien en gestion financière
    - 7.3. Démission de Alain Jr. Murray St-Pierre du poste d'agent de prévention en sécurité incendie
  8. Marché public – Autorisation signature avenant #5 au contrat avec Habitat Construction Matane
  9. Réponse du MELCCFP – Reconnaissance du rôle des MRC – Protection de la biodiversité
  10. Désignation d'un représentant de la MRC de La Matanie au conseil d'administration du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire
  11. Recommandations
    - 11.1. Politique de gestion du personnel-cadre
    - 11.2. Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail
  12. Orientations
    - 12.1. Entretien de la voirie forestière sur TPI – partage des responsabilités MRC/municipalités locales
    - 12.2. Organigramme – projet de révision
  13. Varia
  14. Période de questions
  15. Fermeture de la séance
-

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La séance est ouverte et le quorum est constaté.

### **RÉSOLUTION 501-09-24**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE**, suite à l'appel des présences, les membres du comité administratif présents forment le quorum;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité administratif ont pris connaissance de l'ordre du jour lequel est lu par le préfet, monsieur Gérald Beaulieu;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Philippe Savard et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour proposé en laissant le point Varia ouvert.

ADOPTÉE

## **RECOMMANDATIONS – DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE**

### **RÉSOLUTION 502-09-24**

#### **FRR VOLET 2 – PDC COLLABORATION SPÉCIALE (CLUB LES AMOUREUX DE LA MOTONEIGE – ÉVÉNEMENT 50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE)**

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière du Club Les Amoureux de la motoneige inc. pour leur projet d'événement visant à souligner son 50<sup>e</sup> anniversaire de fondation;

**CONSIDÉRANT** l'analyse du projet en fonction des critères et conditions prévus à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS)*, laquelle est financée par le volet 2 du Fonds régions et ruralité (FRR);

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du service de développement territorial;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Josée Marquis et résolu à l'unanimité :

**QUE** le comité administratif de la MRC de La Matanie autorise, à partir du FRR volet 2, une aide financière de 2 500 \$ au Club Les Amoureux de la motoneige inc. pour le projet « Commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire »;

**QUE** le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Olivier Banville, soit et est autorisé à signer les documents utiles pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE

### **RÉSOLUTION 503-09-24**

#### **MADA – POLITIQUE DES ÂÎNÉS (CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE MATANE – PROJET EXPO CAFÉ DES ÂÎNÉS)**

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière du Centre d'action bénévole de Matane pour son projet « Expo Café des aînés »;

**CONSIDÉRANT QUE** la participation financière de la MRC permettra de souligner la *Journée internationale des personnes âgées* dans le cadre d'un événement favorisant les échanges intergénérationnels;

**CONSIDÉRANT** l'adéquation avec les orientations de la Politique des aînés de la MRC;

**CONSIDÉRANT** l'analyse favorable du projet par la directrice au développement territorial;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Eddy Métivier et résolu à l'unanimité :

**D'autoriser** la contribution au projet « Expo Café des aînés » du Centre d'action bénévole de Matane pour un montant de 400 \$ à partir du budget de la Politique des aînés Municipalité amie des aînés (MADA) de la MRC de La Matanie;

**QUE** le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Olivier Banville, soit et est autorisé à signer les documents utiles pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE

#### **RÉSOLUTION 504-09-24**

#### **DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MATANIE (DEM) – COALITION URGENCE PORT DE MATANE**

**CONSIDÉRANT QUE**, préalablement au transfert du Port de Matane du gouvernement du Canada au gouvernement du Québec, ses utilisateurs se sont regroupés dans la Coalition Urgence Port de Matane pour faire valoir la nécessité de conserver et mettre à niveau cette infrastructure névralgique pour La Matanie et l'ensemble du Québec;

**CONSIDÉRANT QU'**en dépit de l'urgence de procéder à la réfection du Port de Matane, incluant l'aménagement d'une seconde place à quai, le projet a pris du retard sur son échéancier et a vu ses coûts estimés augmenter de 119 M\$;

**CONSIDÉRANT** la demande de contribution financière de DEM afin de coaliser et coordonner de nouveau les différents utilisateurs du Port de Matane pour assurer la réalisation complète et rapide du projet de réfection;

**CONSIDÉRANT QUE** DEM a confié un mandat à TACT à titre de gestionnaire pour la coalition et souhaite en partager les frais avec divers partenaires;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Philippe Savard et résolu à l'unanimité :

**QUE** la MRC de La Matanie accepte de verser à DEM une contribution de 5 000 \$, en lien avec la structuration et l'organisation de la Coalition Urgence Port de Matane, pour le paiement des services professionnels d'une firme de relations publiques laquelle contribution sera versée après la réception des pièces justificatives (facture d'honoraires professionnels) et la transmission d'une facture par l'organisme;

**QUE** la contribution susmentionnée soit prélevée à partir du surplus non affecté de la MRC pour le développement économique et touristique.

ADOPTÉE

#### **RÉSOLUTION 505-09-24**

##### **MADA – APPUI AU PROJET DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE MATANE "CAFÉS CULTURELS BRIOCHES ET MUSIQUE"**

**CONSIDÉRANT QUE** l'École de musique de Matane a transmis une demande d'appui à la MRC de La Matanie dans le cadre de l'appel à projets du programme Québec ami des aînés (QADA);

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme souhaite mettre en place des « Cafés culturels Brioches et musique » pour aller à la rencontre des aînés en leur offrant des occasions d'échanges sur des thématiques culturelles et musicales de leur choix;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet est concordant avec les objectifs de la démarche Municipalité Amie des Aînés de la MRC de La Matanie;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Josée Marquis et résolu à l'unanimité :

**D'**autoriser le directeur général à signer et transmettre une lettre d'appui, au nom de la MRC de La Matanie, à l'École de musique de Matane dans le cadre de l'appel à projets du programme QADA pour le projet « Cafés culturels Brioches et musique ».

ADOPTÉE

#### **RÉSOLUTION 506-09-24**

##### **FORUM SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX, LES 19 ET 20 SEPTEMBRE 2024 À RIVIÈRE-DU-LOUP**

**CONSIDÉRANT QUE** le service de développement territorial supporte plusieurs communautés dans leur démarche de requalification de leur église;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil du patrimoine religieux du Québec tiendra un forum à Rivière-du-Loup, les 19 et 20 septembre 2024;

**CONSIDÉRANT** les besoins de formation et perfectionnement du service de développement territorial;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Eddy Métivier et résolu à l'unanimité :

**D'**autoriser l'inscription de madame Marie-Claude Soucy au forum, mentionné en préambule de la résolution, au coût de 345 \$, taxes incluses, ainsi que le remboursement des frais de séjour et de déplacement sur présentation d'un rapport de dépenses avec pièces justificatives.

ADOPTÉE

#### **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH)**

##### **RÉSOLUTION 507-09-24**

##### **DÉMISSION DE JOHANNE DESJARDINS DU POSTE DE TECHNICIENNE EN GESTION FINANCIÈRE**

**CONSIDÉRANT** la démission de madame Johanne Desjardins, technicienne en gestion financière, dont la dernière journée de travail était le 30 août 2024;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Philippe Savard et résolu à l'unanimité :

**QUE** les membres du comité administratif de la MRC de La Matanie acceptent la démission de madame Johanne Desjardins, la remercient pour les services rendus et lui souhaitent du succès dans ses projets.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION 508-09-24**

**AUTORISATION D’AFFICHAGE – POSTE DE TECHNICIEN EN GESTION FINANCIÈRE**

**CONSIDÉRANT** les besoins d'une ressource pour le service des finances;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de procéder à l'affichage d'un poste vacant de technicien en gestion financière;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Josée Marquis et résolu à l'unanimité :

**QUE** le comité administratif de la MRC de La Matanie autorise l'affichage d'un poste régulier à temps plein de technicien en gestion financière ainsi que le processus de sélection et d'embauche.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION 509-09-24**

**DÉMISSION DE ALAIN JR. MURRAY ST-PIERRE DU POSTE D’AGENT DE PRÉVENTION EN SÉCURITÉ INCENDIE**

**CONSIDÉRANT** la démission de monsieur Alain Jr Murray St-Pierre à titre d'agent de prévention en sécurité incendie pour le Service régional de sécurité incendie de La Matanie dont la dernière journée de travail sera le 10 septembre 2024;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Josée Marquis et résolu à l'unanimité des municipalités participantes :

**QUE** les membres du comité administratif de la MRC de La Matanie acceptent la démission de monsieur Alain Jr Murray St-Pierre, le remercient pour les services rendus et lui souhaitent du succès dans ses projets.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION 510-09-24**

**MARCHÉ PUBLIC – AUTORISATION SIGNATURE AVENANT #5 AU CONTRAT AVEC HABITAT CONSTRUCTION MATANE**

**CONSIDÉRANT** l'approbation, par la ministre des Affaires municipales, du Règlement numéro 287-1-2023 décrétant un emprunt et autorisant les dépenses pour la construction du Marché public de La Matanie;

**CONSIDÉRANT QUE**, suite à un appel d'offres public, le Conseil de la MRC de La Matanie a accordé le contrat de construction du marché public à l'entreprise Habitat Construction Matane (1986) au montant de 2 356 424,12 \$, incluant les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT** la signature de quatre avenants, laquelle a été autorisée par les résolutions numéros 191-03-24, 214-04-24 et 437-07-24;

**CONSIDÉRANT** l'autorisation par résolution du comité administratif de la directive de changement A-13 et des coûts des travaux associés;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'ajuster la valeur du contrat en signant l'avenant #5, lequel se traduit, toutes taxes incluses, par une augmentation de 2 017,42 \$ de la valeur du contrat;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Eddy Métivier et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la signature, par le directeur général et greffier-trésorier, de l'avenant #5.

ADOPTÉE

## **RÉPONSE DU MELCCFP – RECONNAISSANCE DU RÔLE DES MRC – PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ**

### **RÉSOLUTION 511-09-24**

#### **DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MRC DE LA MATANIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITÉ ZIP DU SUD-DE-L'ESTUAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire est notamment composé de représentants nommés par chacune des MRC de son territoire;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de nommer un représentant de la MRC de La Matanie au sein du conseil d'administration du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire dont le "poste 8–MRC Matanie" est à pourvoir;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Philippe Savard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de la cotisation pour l'adhésion de la MRC de La Matanie au Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire au montant de 50,00 \$;

**DE** désigner monsieur Nixon Sanon comme représentant autorisé de la MRC de La Matanie dans le cadre de toute assemblée générale ordinaire et extraordinaire des membres du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire;

**DE** désigner monsieur Nixon Sanon, conseiller en environnement et cours d'eau, à titre de représentant de la MRC de La Matanie au sein du conseil d'administration dudit comité;

D'autoriser le remboursement des frais de déplacement sur présentation d'un rapport de dépenses.

ADOPTÉE

## **RECOMMANDATIONS**

### **RÉSOLUTION 512-09-24**

#### **POLITIQUE DE GESTION DU PERSONNEL-CADRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie a adopté, le 18 mars 2020 (résolution no 232-03-20), la Politique de gestion du personnel-cadre, laquelle doit faire l'objet d'une première révision;

**CONSIDÉRANT QU'**un accord de principe est intervenu entre la MRC de La Matanie et son personnel-cadre lors des travaux de révision de ladite Politique;

**CONSIDÉRANT** les explications du directeur général;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Josée Marquis et résolu à l'unanimité :

**DE** recommander au conseil de la MRC de La Matanie d'adopter la révision de la Politique de gestion du personnel-cadre.

ADOPTÉE

#### **RÉSOLUTION 513-09-24**

#### **POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT, DE VIOLENCE ET D'INCIVILITÉ AU TRAVAIL**

**CONSIDÉRANT QUE** toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

**CONSIDÉRANT QUE** la *Loi sur les normes du travail* prévoit notamment l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie a adopté une telle politique le 15 mai 2019 (résolution numéro 330-05-19) et qu'une mise à jour s'impose à la suite de l'adoption de la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu du travail*;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie souhaite favoriser l'adoption de comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l'incivilité au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont pris connaissance du projet de *Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail*;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet devra être étudié en comité de relations de travail avant son adoption par le Conseil;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Eddy Métivier et résolu à l'unanimité :

**DE** recommander l'adoption du projet de *Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail* par le conseil de la MRC de La Matanie, sous réserve des recommandations du comité de relations de travail.

ADOPTÉE

#### **ORIENTATIONS**

#### **ENTRETIEN DE LA VOIRIE FORESTIÈRE SUR TPI – PARTAGE DES RESPONSABILITÉS MRC/MUNICIPALITÉS LOCALES**

#### **ORGANIGRAMME – PROJET DE RÉVISION**

**VARIA**

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

**RÉSOLUTION 514-09-24**

**FERMETURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame Josée Marquis et résolu à l'unanimité de fermer la séance.

ADOPTÉE

*(signé)*

---

Le préfet,  
Gérald Beaulieu

*(signé)*

---

Le directeur général et greffier-trésorier,  
Olivier Banville, urb.

*Je, soussigné, Gérald Beaulieu, préfet de la MRC de La Matanie, ayant signé le présent procès-verbal, reconnait et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.*

*(signé)*

---

*Le préfet,  
Gérald Beaulieu*